E 2300 Petersburg, Archiv-Nr. 3

Le Ministre de Suisse à Pétrograd, E. Odier, au Chef du Département politique, A. Hoffmann

RP

Pétrograd, 11/24 mars 1917

Avisé tardivement qu'un courrier de Suède va partir et que les lettres doivent être remises aujourd'hui avant 4 h., je me hâte de vous envoyer quelques renseignements sur la situation.

Le calme matériel est à peu près rétabli mais on ne peut dire que l'on soit en sécurité. On ne voit pas encore le fonctionnement d'une police inspirant la confiance.

Les masses ouvrières, domestiques, artisans sont dans un état d'excitation inquiétant; le peuple est grisé de sa victoire; un souffle de nivellement social, et la haine contre tous ceux qui possèdent, entretiennent une agitation angoissante. Les condamnés de droit commun, auxquels on a donné la liberté, sont répandus dans la capitale et forment un noyau de malfaiteurs desquels on peut tout craindre; des attaques à main armée, meurtres, vols ont déjà eu lieu sur la voie publique.

Il y a en réalité trois rouages de gouvernement; le Comité de la Douma qui a eu l'initiative du changement de régime, le Ministère issu de la Douma et le Comité mixte composé d'ouvriers et de soldats. Des ordres contradictoires émanent de ces différents centres d'autorité. Le Ministère n'a qu'une force morale; il ne peut s'appuyer sur aucune force de police ou militaire; tandis que le comité d'ouvriers et de soldats dispose de toute une tourbe (sic) de gens armés, réfractaires à toute discipline. Un certain lien existe encore entre ce Comité et le Ministère ou Gouvernement Provisoire, mais combien cela durera-t-il? C'est la préoccupation la plus sérieuse à l'heure actuelle. Le travail n'a pas encore repris normalement. Les ouvriers formulent des prétentions dont quelques-unes sont inadmissibles et varient du reste d'une usine à l'autre.

A la grande fabrique Treugolnik, compagnie russo-américaine de caoutchouc où deux de nos compatriotes sont directeurs, une première conférence de délégués des ouvriers et des directeurs avait abouti à une entente admissible: journée de 6 heures, salaires augmentés dans la proportion de 8 à 10, c'est-à-dire restant



les mêmes pour 8 heures que pour 10 heures de travail. Un protocole avait été dressé et devait être affiché à la porte de l'usine. Le lendemain, les ouvriers se sont présentés pour parlementer de nouveau. Leurs porte-parole, qui n'étaient plus les délégués de la veille, ont réclamé 100% d'augmentation sur les salaires et le droit d'élire eux-mêmes directeurs et contremaîtres. Aux dernières nouvelles le travail avait repris partiellement ensuite d'une transaction.

Le grand danger de la situation réside dans l'absence totale de discipline de cette foule de soldats dont regorge Pétrograd. Les officiers n'ont plus le droit de porter les armes tandis que les soldats sont armés; ils ne saluent plus les officiers et demandent à élire eux-mêmes leurs chefs. Le Gouvernement essaie actuellement de persuader la troupe qu'en face d'une forte offensive allemande la discipline et l'entente sont le seul moyen de conserver les conquêtes de la révolution. Y parviendront-ils? On évalue aux ¾ la proportion des ouvriers et soldats marxistes, antimilitaristes. Si c'est exact on ne se représente pas cette masse réfractaire à toute autorité se prenant tout à coup d'un beau zèle guerrier pour repousser l'envahisseur.

La question alimentaire est aussi brûlante; les subsistances sont rares et à des prix fantastiques. Si la famine s'établit gare aux désordres et au pillage!

En ce qui concerne la reconnaissance officielle du nouvel ordre de choses, les Etats-Unis d'Amérique paraissent être la seule nation qui ait reconnu le Gouvernement Provisoire jusqu'ici, mais les représentants des pays Alliés sont, dès le début de la crise, entrés en rapports de fait avec le nouveau Ministre des Affaires Etrangères. La plupart des chefs de missions ont accusé réception à M. Milioukov de sa note annonçant la formation du Gouvernement Provisoire et ont remis leur note en personne au nouveau chef du Ministère des Affaires Etrangères. En ce qui me concerne, je lui ai envoyé un accusé de réception en me réservant de lui rommuniquer ultérieurement votre réponse officielle. Le lendemain, je lui ai fait une visite de politesse. Il a été courtois et fort aimable envers la Suisse dont il admire les institutions et où il possède des relations parmi les journalistes (Journal de Genève, Gazette de Lausanne entr'autres).

Il m'a dit que son parti avait été lui-même surpris de l'effondrement si rapide du pouvoir monarchique, que la décision de faire arrêter l'ex-Empereur et l'ex-Impératrice avait été prise dans leur propre intérêt, pour leur éviter le danger des excès possibles. Il a reconnu que le Gouvernement officiel éprouvait beaucoup de difficultés du fait de ce dualisme de la Douma et du Comité ouvriers et soldats; mais il a exprimé l'espoir que grâce à l'influence de certains représentants des ouvriers, restés en contact avec le Gouvernement, l'entente finirait par s'établir. Qu'il y fallait du temps et beaucoup de doigté.

Dans une de vos dépêches, vous nous demandez des précisions sur les dommages causés à nos compatriotes au cours de l'émeute. Voici ce qui est parvenu à notre connaissance. Dans la fabrique de gainerie et brosserie de M. S. Bächli, on a brisé les vitres des bâtiments de la fabrique, détérioré les conduites d'électricité, le téléphone, etc. et emmené deux automobiles dont M. Bächli espère rentrer bientôt en possession. Des automobiles ont été prises à M. Neuscheller, à M. Bleuler; nous faisons les démarches nécessaires pour les faire restituer. Le magasin de

pâtisserie de M. Crusi a été pillé 2 fois et l'aménagement endommagé. A cela se bornent jusqu'à présent les dommages qui nous ont été signalés.

Des provinces les renseignements qui nous sont parvenus des consuls ne mentionnent ni pertes matérielles, ni lésions personnelles.

Vous nous excuserez, Monsieur le Conseiller fédéral, si nous ne pouvons encore nous conformer à votre désir de recevoir nos rapports avec copies. Nous avons beaucoup de déboires avec notre personnel. Une de nos dactylographes est venue 17 jours en tout depuis le mois de janvier et nous ne pouvons pas compter sur elle.

Le courrier va partir, je dois terminer ces lignes en vous adressant, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.